



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 26 mars 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Ilias Panchard : « *Mendicité : la Municipalité ignore-t-elle une résolution du Conseil communal ayant minorisé sa position ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six mars deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :